



RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE, LE PLAISIR PARTAGÉ

LE CHIANTI, LA TOSCANE DE FLORENCE A SIENNE *FORMULE ACCOMPAGNÉE*



Paysages de Toscane aux douces collines, villes d'art et d'histoire, châteaux, monastères, villages fortifiés, villas médicéennes : partez à la découverte des plus belles pages de la Renaissance, du charme et des trésors de Florence et de Sienne, ces cités historiques inscrites au Patrimoine mondial. Un voyage équilibré entre nature et culture, entre lumière douce et campagne toscane... Sienne et Florence, deux villes qui témoignent du génie toscan. «L'art est partout à en perdre la tête... ». Jardins, places, collines, villages fortifiés, rivières, cyprès, oliviers, vignes, ... sont une succession de lieux qui inspirent et invitent à la rêverie comme nulle part ailleurs.



7 jours, 6 nuits, 6 jours de randonnée et 1 jour de visite.

JOUR 1 : FLORENCE

4h de marche en ville

Rendez-vous à 9h30 à la gare ferroviaire de Florence de Santa Maria Novella. Visite guidée (extérieure) du cœur historique de Florence. Au cours de cette journée, notre guide vous conseillera les sites à visiter, si vous souhaitez prolonger votre séjour dans cette ville. Dîner libre, à votre charge (notre guide réserve un restaurant pour vous permettre de vous rassembler et de vous connaître ; facultatif). Nuit en hôtel 3* au cœur de Florence.

JOUR 2 : FLORENCE - MERCATALE – GREVE

4h de marche + 400 m / - 400 m

Transfert en bus public (30min) pour Mercatale, point de départ de la découverte en terre toscane. Nous randonnons à travers bois et vignobles en admirant les grandes demeures patriciennes de Vignano et Colognole, jusqu'à arriver à Greve in Chianti, capitale de la région vinicole du "Chianti Classico" et sa très belle place de forme triangulaire, bordée de coquettes maisons à arcades. Nuit en hôtel 3* avec piscine extérieure.

JOUR 3 : GREVE - MONTS DU CHIANTI

5h de marche + 550 m / - 550 m

Circuit en boucle à partir de Greve in Chianti. Nous gagnons des crêtes boisées d'où l'on jouit d'une vue panoramique sur toute la région. On admire le Val di Greve et l'ensemble des monts du Chianti avec le moutonnement infini des collines couvertes d'oliviers et de vignes. Au retour, passage dans le très joli hameau de Conventoie avant de revenir à Greve in Chianti.

JOUR 4 : GREVE - MONTEFIOREALE - RADDA IN CHIANTI

4h de marche + 400 m / - 350 m

Randonnée par le beau village perché de Montefiorale, l'un des plus anciens de la région du Chianti, entouré par ses remparts d'origine. Nous rejoignons ensuite le val di Cecione et ses superbes propriétés, puis Panzano et son château, installé sur une crête séparant le Val di Greve du Val di Pesa, exactement à mi-chemin entre Florence et Sienne. Pique-nique dans le cadre enchanteur de la Pieve di Panzano



puis descente à Lucarelli. Court transfert en bus public (15min) pour parvenir au village de Radda in Chianti. Nuit en hôtel de charme au cœur du village.

JOUR 5 : RADDA IN CHIANTI - VOLPAIA - CHÂTEAU DE CASTELVECCHIO – RADDA

5h30 de marche **+ 550 m / - 550 m**

Le matin, parcours en face du village de Radda et ses vignes, par la belle propriété de Colle Beretto avant de parvenir au beau village médiéval de Volpaia pour le pique-nique. Retour par le château de Castelvecchio et l'adorable petite église de Santa Maria Novella. Nuit à Radda dans le même hôtel que la veille.

JOUR 6 : RADDA IN CHIANTI - VAGLIALI – SIENNE

4h de marche **+ 400 m / - 400 m**

Le matin, la randonnée rappelle étonnement les paysages des fresques des peintres siennois. Par la magnifique Pieve di San Polo nous gagnons le petit village de Vagliali pour le pique-nique. Transfert en bus urbain (30min) de Vagliali à Sienne, la ville du Palio. Arrivée en milieu d'après-midi, découverte de Sienne et de ses magnifiques rues (courte visite du Duomo, en fonction du temps disponible). Repas du soir au restaurant et nuit à l'hôtel situé au cœur de la ville.

JOUR 7 : SIENNE - SAN GIMIGNANO - (FLORENCE OU PISE)

2h de marche **+ 200 m**

Départ de Sienne en bus public (1h) pour San Gimignano, l'un des plus beaux villages de Toscane, qui a gardé le décor et l'atmosphère du Moyen-Âge avec ses très nombreuses tours. Transfert en bus au départ de la randonnée. Pour saisir toute la beauté de ses tours médiévales se détachant dans le ciel, nous commençons notre randonnée dans le vignoble du célèbre vin blanc. Visite de San Gimignano et notamment de l'église de Sant'Agostino et ses fresques admirables. Pique-nique dans les jardins de la Rocca puis bus public pour Sienne (1h15 environ, car pas de bus direct après 14h les samedis). Séparation vers 16h à l'hôtel. Possibilité de bus pour Florence ou Pise (non compris).

NB : afin de plus profiter de Sienne, ville splendide, et d'approfondir la visite par celle de son Duomo, nous vous invitons à prendre une nuit supplémentaire.



- La traversée de collines, villages fortifiés et jolies places
- Les hôtels de charme (2 nuits avec piscine, 2 nuits avec spa)
- Des visites guidées de Florence et Sienne
- La variété des paysages



IMPORTANT ITINÉRAIRE :

- Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.
- Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.
- En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.

> DATES et TARIFS

DATES	PRIX PAR PERSONNE
du 12/04/2026 au 18/04/2026	1 175 €
du 10/05/2026 au 16/05/2026	1 245 €
du 24/05/2026 au 30/05/2026	1 275 €
Du 07/06/2026 au 13/06/2026	1 275 €
du 06/09/2026 au 12/09/2026	1 275 €
du 20/09/2026 au 26/09/2026	1 245 €
du 04/10/2026 au 10/10/2026	1 245 €
Du 18/10/2026 au 24/10/2026	1 175 €



Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) :

- 305€ en avril et octobre
- 315€ en mai et fin septembre
- 350€ en juin et début septembre

NUITS SUPPLÉMENTAIRES :

Sienna est une ville magnifique, et nombreux sont les randonneurs qui, pendant le séjour, aimeraient y rester une nuit supplémentaire. Nous vous le recommandons. Nuits supplémentaires à Sienna en formule petit-déjeuner : 55€ par personne en chambre de 2, et 80€ en chambre individuelle (tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés).

Possibilité également de profiter de Florence : nous consulter, car les prix varient fortement en fonction de la saisonnalité et des types de chambre disponibles au moment de votre réservation. Nous vous recommandons donc de nous communiquer au plus tôt vos demandes de nuits supplémentaires.

› LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- L'hébergement en demi-pension (excepté le dîner du J1), vin et boissons non compris
- Les taxes de séjour
- Les pique-niques le midi (excepté le J1)
- Le transport de bagages
- Les transferts prévus au programme par les transports locaux


› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Votre acheminement aller/retour jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de dispersion indiqués
- Les boissons ; A noter que dans les restaurants, l'eau minérale en bouteille (payante) remplace les carafes d'eau.
- Le repas du midi et du soir du Jour 1 à Florence
- Les entrées des visites (environ 10€)
- Les frais d'inscription (+15€/pers.)
- Les frais d'envoi à l'étranger (+20€/dossier)



- Les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€/dossier).
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

> NIVEAU

 **Niveau 2.** Pour marcheur régulier et motivé, en forme, pratiquant une activité physique variée et régulière. 4 à 6h de marche par jour. Entre 200m et 600m de dénivelée positive par jour.

> ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé connaissant très bien l'Italie.
Groupe de 6 à 15 participants.

> HEBERGEMENT

Catégorie: 2*, 3* et 4*.

- 1 nuit à Florence : hôtel 2 ou 3*, dans le quartier de Santa Maria Novella (proche de la gare routière et ferroviaire)
- 2 nuits à Greve en hôtel 3* : hôtel 3* avec piscine extérieure situé sur la charmante place de Greve. Piscine non couverte donc possible uniquement à partir de mi-mai
- 2 nuits à Radda en hôtel 4* : un concentré de confort et d'élégance toscane au cœur du village. L'hôtel dispose d'un spa.
- 1 nuit à Sienne en hôtel 2* : un partenaire historique situé à quelques pas de la célèbre Piazza del Campo ! (rares sont les hôtels dans le centre historique de Sienne)

Les types d'hébergement décrits ci-dessus sont donnés à titre indicatif, notamment en ce qui concerne leurs prestations (piscine, etc.). En cas d'indisponibilité dans nos hébergements habituels, nous réservons un établissement de catégorie similaire.

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.



En Italie, les chambres individuelles sont généralement composées d'un lit simple (largeur 90cm), ou exceptionnellement d'un grand lit double habituellement utilisé pour 2 personnes.

› RESTAURATION

Les petits déjeuners sont pris à l'hébergement, et les dîners dans les auberges et restaurants locaux.

Les pique-niques sont préparés par votre guide à partir de produits locaux. La découverte d'une région est aussi gustative ! Le pique-nique en est l'occasion : préparés par nos accompagnateurs, ils sont composés généralement de salades savoureuses, saines, équilibrées et copieuses; de spécialités traditionnelles du terroir visité ; d'un vin local; de gourmandises locales, etc.)

Partout, l'eau est potable au robinet, et il est possible de prendre de l'eau dans chaque hébergement.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Chaque participant porte uniquement ses affaires de la journée (gourde, appareil photo, vêtements de protection, pique-niques de midi...).

Les bagages sont transportés par véhicule pendant les transferts ou au cours des randonnées. Ils restent à l'hôtel quand le programme prévoit plusieurs nuits sur le même site.

› TRANSFERTS

Très peu de transferts sur ce séjour, et d'une durée de 30min maximum par jour (sauf le jour 7, avec 2 transferts d'1h chacun environ).

Transferts en bus public principalement, permettant une approche locale et écologique : 30min de trajet les jours 2, 6 et 7, et 15min le jour 4.

› ACCES

En voiture

Si vous venez en voiture, nous vous conseillons vivement de garer votre voiture à



Sienna et prendre le train ou le bus pour Florence. Vous pouvez consulter votre itinéraire sur le site : www.google.fr/maps

Accès par le tunnel du Fréjus puis autoroute A32 jusqu'à Turin; A21 jusqu'à Piacenza et A1 jusqu'à Florence ou accès par Nice – Vintimille puis autoroutes A10; A12 et A11 jusqu'à Florence via Genova et Lucca.

De Florence, prendre A1/E35 et Raccordo Autostradale Firenze - Siena à Monteriggioni. Prendre la sortie Nord et quitter Raccordo Autostradale Firenze - Siena. Prendre Viale Giovanni Paolo II et Via Riccardo Lombardi en direction de Piazzale Carlo Rosselli à Siena et Senia Ferrovia.

Important : Certaines villes en Italie comme Florence et Sienna sont desservies par une ZTL (Restricted Traffic Zone - «Zone de trafic restreinte») dans laquelle l'accès aux véhicules et le stationnement sont limités et règlementés. Pour y accéder avec votre véhicule personnel, veuillez à bien vérifier la conformité et les autorisations d'entrée sur le site: www.disabledmotorists.eu/en/about_reciprocity/

Les portes d'entrée de la ZTL sont signalées par des panneaux de signalisation et surveillées par une caméra. L'accès aux véhicules est surveillé 24 heures sur 24 par un système de frontière électronique qui assure la reconnaissance automatique immédiate de la plaque d'immatriculation.

Parkings :

Parking de la gare de Sienna 2 euros /jour. Pas de réservation possible. Information disponible sur le site suivant : <https://sigericospa.it/parcheggio-la-stazione/>

Nous vous déconseillons de vous garer à Florence.

Covoiturage :

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui



organisent le covoiturage : www.covoiturage.fr ou www.covoiturage.com ou www.easycovoiturage.com , etc.



En bus, navette

Nous vous informons que la compagnie de bus Eurolines dessert la ville de Florence au départ de plusieurs villes du sud de la France. Ces bus voyagent souvent la nuit et permettent d'arriver le dimanche matin à la gare ferroviaire de Florence Santa Maria Novella. (Consultez horaires, tarifs et disponibilité sur www.eurolines.fr) Vous pouvez rejoindre la gare de Chiusi en train.



En train

Gare d'accès : Florence Santa Maria Novella.

Gare de dispersion : Sienne

A Sienne la gare ferroviaire se trouve à 1.5km à pied du Centre. Vous pouvez prendre un bus à l'arrêt Stufa Secca (via della Stufa Secca) à 2mn à pied de l'hôtel. Comptez 15mn pour vous rendre à la gare (Fréquence toutes les 1/2h). Veuillez vérifier les horaires auprès de l'hôtel à votre arrivée.

Vous trouverez les informations concernant les horaires de train :

- en France auprès de la SNCF: Tél. : 3635 - www.sncfconnect.com
- En Italie : www.trenitalia.com

Information sur les possibilités de voyages en train sur www.thetrainline.com/fr et www.dbahn.fr



En avion

Paris / Florence : Florence est un petit aéroport, nous préconisons plutôt de réserver un vol pour Pise (prix généralement plus attractifs).

De nombreux vols directs pour Florence opérés par Air France, ITA Airways et Vueling (www.airfrance.com , www.italyairways.com/fr , www.vueling.com).

Il existe de nombreuses navettes de l'aéroport de Florence qui vous déposeront à la gare routière (qui se trouve en face de la gare ferroviaire FS de Santa Maria Novella).



Paris / Pise : Pise est un aéroport avec plus de possibilités de vols que Florence. Il faut compter 1h de trajet pour rejoindre ensuite Florence. www.easyjet.com ou www.ryanair.com/fr

De Pise, il existe des navettes directes de l'aéroport à la gare routière de Florence (6€ l'allée ou 10€ A/R). La gare routière de Florence se trouve en face de la gare ferroviaire FS de Santa Maria Novella.

Consultez les horaires sur : www.pisa-airport.com (sélectionnez : Come arrivare, Bus et Pisa aeroporto – Firenze).

Deux compagnies effectuent ce trajet : Terravision (10€ Aller/Retour) ou Servizio Autostradale (12€ Aller / Retour). Il existe aussi des trains pour Florence de Pisa Aeroporto avec changement à Pisa Centrale (1h15 environ, 8 € environ).

Horaires sur www.trenitalia.com/

› ACCUEIL ET DISPERSION

Rendez-vous

A 9h30 à la gare ferroviaire Santa Maria Novella de Florence en face du quai N°5. (ne pas confondre avec la gare routière, située à quelques mètres).

Pour les arrivées en avion, il existe de nombreuses navettes de l'aéroport de Florence ou de Pise qui vous déposeront à la gare routière (qui se trouve en face de la gare ferroviaire FS de Santa Maria Novella). Consulter la rubrique "Moyens d'accès - Avion" de la fiche technique pour les tarifs, etc...

Pour les arrivées la veille, l'hôtel réservé pour les nuits supplémentaires se trouve à 5min. à pied de la gare ferroviaire. En cas d'arrivée après l'heure de RV, vous appellerez votre guide pour définir d'un point de RV pendant la visite de Florence. Au préalable vous aurez déposé vos bagages à l'hôtel (situé à 5min. à pied de la gare).

Une convocation vous est envoyée par email environ 2 semaines avant votre départ : elle récapitule les informations utiles pour vous rendre au point de RV (coordonnées de votre premier hébergement, prénom et téléphone de votre guide, numéro de notre portable d'urgence, billets d'avion / e-ticket pour les séjours avec vol, etc...).

Dispersion

Vers 16h à l'hôtel à Sienne.



BAGAGES :

✓ 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

✓ 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

✓ une couche légère et respirante
✓ une couche chaude
✓ une couche imperméable et respirante.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

✓ 1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard
✓ 1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
✓ 1 paire de gants légers

✓ Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).



1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),

- ✓ 1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible)
- ✓ 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche
- ✓ 1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
- ✓ 1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
- ✓ 1 surpantalon imperméable et respirant

1 short ou pantacourt, confortable et solide

Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette” qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds

✓ 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.

- ✓ ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment
- ✓ pour les séjours été. 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement
- ✓ (facultatif en vue d'éventuelles baignades)

1 pantalon confortable pour le soir

1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL :

POUR LE PIQUE-NIQUE

- ✓ Couverts
- ✓ 1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- ✓ 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes

1 couteau de poche pliant (facultatif)

1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

- ✓ 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac



1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités

✓ 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)

1 paire de bâtons de marche télescopiques (selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)

✓ 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés

✓ Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)

✓ Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)

✓ Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage

✓ ou autres nuisances sonores) Mouchoirs

Papier toilette

✓ 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile

✓ Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue) Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

Le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours (non destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas). Néanmoins, il n'est pas autorisé à administrer tout médicament à un participant sans prescription médicale ou accord médical des secours.

Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée.

Vos médicaments habituels

- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence

- Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)

- Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)

- Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)

- Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)

- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes

- Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)

- Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)

- Pince à épiler (facultatif)



- Petits ciseaux (facultatif)
- Vitamine C (facultatif)
- Pince à échardes (facultatif)
- Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

› FORMALITES

Durant le séjour, vous devez être en possession de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport, de votre carte vitale, du numéro de contrat et numéro de téléphone de votre assurance personnelle (en cas de non souscription à notre assurance), et pour les séjours en Europe, de votre carte européenne d'assurance maladie. Très pratique en cas de souci pour l'avance de frais pour les soins dans les pays européens, cette carte est à demander au moins 15 jours à l'avance à votre centre de sécurité sociale.

Il est possible de voyager dans ce pays de l'Union Européenne, sans passeport, avec une carte nationale d'identité.

Date de validité expirée de votre carte d'identité : si votre carte a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 et si vous étiez majeur(e) au moment de sa délivrance, sa durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans (accord officialisé entre la France et votre pays de destination).

› BIBLIOGRAPHIE

- « FLORENCE ET LA TOSCANE » Guide Vert MICHELIN « TOSCANE » Guide Bleu HACHETTE TOURISME.
- « TOSCANE » par S. Romano (Le Seuil ; coll. Point Planète).
- « L'ART ITALIEN » par A Chastel (Flammarion).

Ouvrages de littérature pour se mettre dans l'ambiance :

- « TOSCANE » par Pierre-Jean Rémy (Le livre de poche).
- « PETITS MALENTENDUS SANS IMPORTANCE » par Antonio Tabucchi (coll.10/18).
- « PLACE DE SIENNE, COTE OMBRE » par Fruttero et Lucentini (Seuil).

› LIENS INTERNET

Office National du Tourisme Italien (ENIT) :

23, rue de la Paix 75002 PARIS

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



> INFORMATIONS TOURISTIQUES

GÉOGRAPHIE :

LE CHIANTI:

Renfermé entre les provinces de Sienne et de Florence le pays du Chianti est harmonieux, ressemblant à un paysage féodal. Le tableau offert aux visiteurs est encore intact, un paradis d'autrefois qui ne connaît ni pollution ni ciment. Des bois couvrent une moitié du territoire, tandis que sur l'autre se développent la vigne, l'olivier et d'autres cultures. L'altitude varie entre 300 et 900 mètres. Si le Chianti, en tant que vin, est lié à une zone géographique précise et bien définie, il est en fait un produit régional. Il est produit en Toscane, dans des zones strictement délimitées des provinces de Florence, Sienne, Arezzo, Pistoia, Pise et Prato. Sa composition a été initialement établie par le baron Ricasoli au XIXème, ancien premier ministre d'Italie. Le Sangiovese rouge est le cépage dominant du Chianti.

CULTURE :

FLORENCE :

Le premier établissement humain sur le terrain marécageux au confluent du Mugnone et de l'Arno remonte à l'âge du fer (XI-VIIIème siècle av. J.-C.) ; le musée archéologique conserve de rares témoignages de la nécropole et des origines étrusques de la ville.

Florence fut en fait, fondée par les Romains au premier siècle avant Jésus-Christ. Florence commença sa renaissance après la décadence des époques barbares, à l'époque carolingienne, atteignant les plus hauts sommets de la civilisation entre les XIème et XVème siècles, comme commune libre, entre l'autorité des Empereurs et celle des Papes. Au XVème siècle, elle passa sous la Seigneurie des Médicis qui devint ensuite Grands Ducs de Toscane. Ce fut le moment de la grande splendeur de la ville, dans les arts et la culture, dans la politique et l'économie. En 1860, la Toscane fit son entrée dans le Royaume d'Italie, dont Florence devait devenir la capitale de 1865 à 1871, redonnant à la ville une fonction importante dans la culture et dans l'art.

Florence renferme dans ses musées un exceptionnel patrimoine artistique.

A Florence vécurent Cimabue et Giotto, pères de la peinture italienne, Arnolfo di Cambio et Pisano, rénovateurs de l'architecture et à la Renaissance, toute une pléiade d'artistes. Les architectes Brunelleschi et Michelozzo, les sculpteurs et



peintres : Ghiberti, Donatello, Masaccio, Fra Angelico, Botticelli, Michel-Ange, Léonard de Vinci... et tant d'autres !

SIENNE

Née en tant que colonie romaine du temps de la République, Sienne connut une histoire tourmentée sous l'Empire et le Haut Moyen Age ; la puissance et la constante rivalité de Florence firent obstacle à son expansion territoriale. Après la domination des Lombards et des Francs, elle passa vers le milieu du XI^{ème} siècle aux mains des Evêques Conti, auxquels succédèrent au siècle suivant les Consoli, remplaçant le pouvoir clérical par un gouvernement laïc. C'est à cette époque-là que Sienne atteignit le summum de sa puissance politique et économique. Grâce en particulier au Gouvernement des Neuf, instauré en 1277 et à l'ascendant pris sur Florence pendant soixante-dix ans, naquit la magnificence des monuments siennois, dont la perle reste la Piazza del Campo.

À Sienne tout n'est que splendeur artistique, chefs-d'œuvre inestimables, créations stupéfiantes ; il semble qu'en une compétition idéale et hors du temps Nicola et Giovanni Pisano, Duccio et Simone Martini, Donatello et Ghiberti aient voulu laisser une preuve lumineuse de leur art immortel.

SAN GIMIGNANO:

San Gimignano est une des villes les plus pittoresques et attrayantes de la Toscane. Elle s'étend dans sa double enceinte fortifiée et est parsemée de hautes tours, dans la mer d'oliviers qui recouvrent une colline dominant le Val d'Elsa. San Gimignano, d'origine très ancienne, a reçu son nom de l'évêque de Modena qui y vécut pendant le IV^{ème} siècle. La ville conserve les caractéristiques architectoniques du Moyen Âge. À l'origine les tours étaient au nombre de 75, à la fin du XV^{ème} elles n'étaient plus que 25, aujourd'hui il en reste 13 intactes. Les monuments les plus intéressants de la ville sont le Dôme, l'hôtel de ville, appelé aussi Palais du Peuple et l'église de Sant'Agostino dans laquelle Benozzo Gozzoli réalise des fresques dédiés à la vie de Sant'Agostino. À l'intérieur du Dôme datant du XII^{ème} il y a aussi la chapelle de Santa Fina, un bijou de la Renaissance créé par l'architecte Giuliano da Maiano, l'autel est surmonté de fresques de Ghirlandaio qui reproduisent la vie de Santa Fina, la jeune Sainte de San Gimignano qui y vécut au XIII^{ème} et qui en est désormais la Sainte patronne.



Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement



l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, et si vous n'avez pas souscrit à notre assurance annulation, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤ **En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.**

Pour une annulation **avant le départ**, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).



La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de **nuits supplémentaires** en début ou en fin de randonnée doivent se faire **obligatoirement à l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

